Confédération Paysanne
Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs
Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 30 septembre 2010

Commission nationale porcine
Confédération paysanne
104 Rue Robespierre
93170 Bagnolet
Dossier suivi par Anaïs Hammel
01 43 62 10 30
ahammel@confederationpaysanne.fr

A l'attention de Monsieur Biannic,
DRAAF Bretagne
15 av. de Cucillé
35047 RENNES Cedex 9
draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

LETTRE OUVERTE pour des Etats Généraux Nationaux de la production porcine française

Monsieur Biannic,

Les éleveurs de porcs de la Confédération paysanne demandent la tenue d'Etats généraux de la production porcine française depuis juin 2009. Une première rencontre avait alors réuni les acteurs de la filière autour d'une même table. Mais le travail engagé a été soigneusement mis de côté. Aujourd'hui, un an et demi plus tard, beaucoup de temps a été perdu et la situation des éleveurs, déjà instable et fragile, s'est encore profondément aggravée.

Suite aux annonces du ministre de l'Agriculture au Space le 14 septembre 2010, des cellules régionales porcines avaient été promises. Elles ne viennent pas. Pourtant les éleveurs de porcs français ont besoin de beaucoup plus que ces pansements, qui les font s'endetter toujours plus (fonds FAC, prêts de trésorerie...). Certains opérateurs s'acharnent à cacher la misère, mais la situation est bien plus dramatique que la DRAAF ne semble en avoir conscience et la production a besoin d'assises nationales qui apportent une vision à long terme aux éleveurs.

Il y a urgence à relancer ce débat dans la profession et que la région Bretagne en soit l'initiateur. Les éleveurs attendent une réponse concrète de la DRAAF et ne manqueront pas d'aller personnellement chercher cette réponse si elle se fait attendre.
Les éleveurs de porcs attendent aujourd'hui que soient analysées les raisons de la crise et que la filière se mette d'accord pour élaborer une stratégie commune, pour revoir le mode de fixation du prix du porc, ainsi que d'autres nombreux sujets, depuis la régulation du marché jusqu'aux mises aux normes, etc.
L'Etat et les opérateurs (coopératives et abatteurs) doivent s'engager à ce que les éleveurs soient payés un prix rémunérateur, tenant compte du coût de production.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Pierre Brosseau,
Responsable de la commission nationale porcine